

## **Injustice salariale**

**envers les psychologues du secteur public :  
préparons-nous à la mobilisation !**

**Même si notre profession est reconnue à prédominance féminine  
et même si un diplôme de maîtrise,  
et maintenant de doctorat, sont exigés,**

- **les psychologues qui débutent dans le réseau public gagnent annuellement 837 \$ de moins qu'une travailleuse sociale;**
- **le plafond salarial des psychologues est inférieur à celui d'une infirmière bachelière;**
- **depuis 2001, nous sommes privés de la partie rétroactive de l'augmentation salariale qui nous est due. L'injustice envers la profession de psychologue s'est accrue.**

**Il y a plus d'un an, nous avons contesté, auprès de la Commission de l'Équité salariale, les aspects incohérents et déraisonnables de l'évaluation de notre profession de même que le traitement salarial inéquitable qui nous est imposé.**

**Nous avons le devoir d'attendre les réactions de la Commission, mais comme nous sommes toujours sans réponse, nous devons maintenant **passer à l'action pour faire corriger cette injustice****

**Pour le moment, nous vous demandons de  
répondre aux questions suivantes:**

- A) **Quels moyens de pression seriez-vous prêt à exercer, quels seraient les actions que nous pourrions poser et qui pourraient avoir un impact selon vous ?**
- B) **Quels sont les actes administratifs que l'on pourrait boycotter?**

**Répondre à : (apq@spg.qc.ca)**

**Pour la mobilisation,  
nous avons besoin des coordonnées du plus grand nombre de psychologues pratiquant dans le réseau public. Donc, nous aimerions que vous nous fassiez votre nom et votre adresse courrielle et que vous demandiez à vos collègues du secteur public d'en faire autant.**

**Ainsi, nous serons prêts à une offensive rapide, lorsque l'Association des psychologues du Québec donnera le coup d'envoi sous peu.**

### **Étant donné que :**

- Le niveau de responsabilités et le degré de complexité de notre tâche sont élevés, à preuve le diplôme doctoral maintenant requis, comprenant des stages supervisés, pour pouvoir exercer la profession de psychologue;
- Notre habilité à effectuer un diagnostic psychologique et l'efficacité de nos services sont un atout de taille pour le système public.
- Les échelles salariales des psychologues du réseau public sont nettement inférieures à celles de plusieurs autres employeurs étatiques ou institutionnels, lesquelles tiennent compte du niveau d'expertise et de formation des psychologues;
- Des cols bleus détenteurs de diplômes d'études professionnelles (DEP) gagnent 25\$ dollars de l'heure alors que les psychologues, détenteurs d'un diplôme d'études supérieures ne gagnent que 20\$ en début de carrière.
- Nous nous occupons de la santé mentale des personnes, et travaillons avec des gens en crise et en détresse psychologique (voir statistiques ci-après).
- La poursuite d'études supérieures entraîne un coût d'opportunité important : un plus haut niveau d'endettement, la privation de salaire pendant les années d'étude et une retraite tardive;
- **Les conditions salariales actuelles rendent le recrutement difficile et compromettent l'accès des personnes à faible revenu aux services des psychologues dans les services publics.**

***Nous pensons mériter un salaire approprié à nos fonctions !***

***Et vous, qu'en pensez-vous?***

***Êtes- vous prêts à vous joindre à nos efforts???***

**La force du nombre est sans contredit notre meilleur outil pour faire entendre notre voix.**

Afin de soutenir l'important effort financier que l'Association devra déployer pour cette campagne provinciale visant à rehausser votre salaire à un niveau adéquat, nous vous invitons à :

- a) devenir membre de l'Association si vous ne l'êtes déjà;
- b) exhorter vos collègues à devenir membres ;
- c) contribuer, si possible, à une cotisation spéciale de 50 \$ permettant de financer les services professionnels requis.

***Il y va de notre salaire***

***et de l'avenir de la profession dans le réseau public !***

**Nous souhaitons ardemment que vous communiquiez les informations demandées au secrétariat de l'Association des psychologues du Québec dans les meilleurs délais.**

**(apq@spg.qc.ca)**

---

## Les statistiques sur les incidences de la santé mentale parlent d'elles-mêmes :

- Le style de vie de la société canadienne et québécoise du 21<sup>ème</sup> siècle va accroître de façon marquée la prévalence des problématiques de santé mentale surtout au niveau de la dépression et de l'anxiété;
- Le fardeau économique de la santé mentale se situe dans une fourchette variant entre 10,4 et 15,8 milliards au Canada (selon les évaluations);
- Pour le Québec, cela correspond à des coûts directs et indirects à hauteur de 2,9 et 4,4 milliards;
- Au niveau de la médication, les coûts des traitements des cas de santé mentale s'élève à 702 millions au Canada et à 184,7 millions au Québec;
- Les coûts ont été estimés dans une perspective sociale et de l'avis d'une majorité d'experts, ne reflètent pas la réalité. De nouveau, rappelons que la réalité des coûts des problématiques de santé mentale dépasse largement la comptabilité des organismes du système public et parapublic québécois.
- De nombreuses juridictions ont déjà entrepris d'évaluer l'ensemble des coûts économiques découlant de la santé mentale. Le Québec se doit de consacrer d'avantage de ressources humaines et financières à cet aspect de la santé des Québécois.

**Les psychologues méritent une rémunération à la hauteur des attentes en santé mentale.**